

le monde des

artisans

septembre/octobre 2019 • 1,50 €
Bimestriel #132

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// VENDÉE

PAYS DE LA LOIRE



IMAGINER AUJOURD'HUI
L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ
DE DEMAIN

BIENNALES DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

3^{ÈME} ÉDITION

L'ÉCONOMIE DE
PROXIMITÉ
EN PAYS DE
LA LOIRE

08 ACTUALITÉS
Les Vendéennes
ont du talent

23 PRATIQUE
Nouvelle offre
de formations

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus
de 60 ans MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015

Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





IMAGINER AUJOURD'HUI L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ DE DEMAIN

Notre monde connaît de profonds changements. Nos modes et habitudes de consommation évoluent. Parce que ces (r)évolutions ne sont pas sans conséquences sur le commerce et l'artisanat de proximité, la CMA s'engage dans l'anticipation et l'accompagnement de ces mutations. L'acte de consommation artisanale est et sera de plus en plus un acte citoyen, porteur de sens et de lien social. L'économie de proximité a de l'avenir; c'est la raison pour laquelle la CMA la défend et soutient ceux qui la portent au quotidien. C'est tout l'objet des Biennales du 3 octobre dernier. Votre CMA est à vos côtés pour répondre à vos besoins dans le domaine des formalités, de la formation ou du développement de votre entreprise. N'hésitez pas à avoir recours à cette offre de services que vous pouvez consulter sur www.artisanatpaysdelaloire.fr. Le rôle de la CMA est aussi de mettre en valeur l'excellence artisanale. « Entrepreneures de talent » récompense les femmes qui entreprennent, le prix régional « Excellence artisanale » ou encore « Stars & Métiers » sont autant d'occasions de découvrir des réussites mais aussi, et avant tout, des aventures humaines où se mêlent savoir-faire, audace et innovation! Voilà, en cette rentrée, autant d'occasions de se rencontrer dans les CMA ou sur les territoires !

Joël Fourny
Président de la CMA
Pays de la Loire

Daniel Laidin
Président de la Délégation Vendée

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

Un des meilleurs apprentis de France 2019
La CMA soutient la Ligue de Vendée
La CMA hors de ses murs
Les Vendéennes ont du talent
Un programme d'actions au service des entreprises
Les Rencontres du patrimoine et de la création
Du nouveau à l'Urma Vendée

PRATIQUE 22

Mise en place d'une démarche RSE
Nouvelle offre de formations courtes
Accueil du ministre de l'Emploi

10 EN PAYS DE LA LOIRE Actualités régionales

et de la Formation professionnelle du Mali
Relations commerciales : comment rompre ?
Auto-entrepreneurs : déduisez vos charges avec le système de débours

REGARDS 32

Métiers : garagistes et bateliers
Maxime Leroy : son truc en plu(me)s
Spécial « Sport et apprentissage » :
Trait d'union : il va y avoir du sport
Opinion : Joseph Calvi, président de l'Andsa

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Vendée.

Le Monde des artisans n°132 - septembre/octobre 2019 - Édition de la Vendée - Président du comité de rédaction des pages locales: Daniel Laidin - Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vendée - Éditeur délégué: Stéphane Schmitt - Rédaction: ATC, port.: 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com - Ont collaboré à ce numéro: Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Christelle Fénéon, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Mélanie Kochert, Samorya Wilson - Secrétariat de rédaction: Pixel6TM - Publicité: ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris - Thierry Jonquières, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierryjonquieres@wanadoo.fr et Cédric Jonquières, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedricjonquieres@orange.fr - Photographies: Pixel6TM, crédits photos pages départementales: cma 85 - Promotion diffusion: Shirley Elter, Tél.: 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter - Conception éditoriale et graphique: TEMA | presse, Tél. 03 87 69 18 01 - Fabrication: Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18) - Éditeur: Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1. PDG et directeur de la publication: François Grandidier - N° commission paritaire: 0321 T 86957 - ISSN: 1271-3074 - Dépôt légal: à parution - Impression: Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes - 88000 Epinal.



FINALE NATIONALE

« Un des meilleurs apprentis de France 2019 »

La Ville de La Roche-sur-Yon a accueilli les 28, 29 et 30 juin derniers, la Finale nationale du concours « Un des meilleurs apprentis de France 2019 » au parc des expositions des Oudairies, présidée par Messieurs Luc Bouard, président de La Roche-sur-Yon Agglomération et maire de La Roche-sur-Yon; Jean-François Girardin, président de la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France et Jean-Paul Élineau, président de l'association départementale des Meilleurs Ouvriers de France depuis 1994.

Ouvert pour la première fois au public, les visiteurs ont pu découvrir les 415 œuvres exposées, et admirer les différents travaux des 136 jeunes, dans les métiers de la coiffure, de l'esthétique, de l'art floral et de la vente étalage, 4 métiers sur les 61 représentés lors du concours. Ce fut l'occasion d'échanger avec des Meilleurs Apprentis et Meilleurs Ouvriers de France et de promouvoir le savoir-faire français dans l'artisanat, l'industrie et les métiers du luxe.

Transmettre un savoir-faire d'excellence

Lors du concours départemental en avril dernier, Jean-Paul Élineau, président de l'Association départementale des Meilleurs Ouvriers de France précisait : « *Le but d'un Mof n'est pas de garder sa médaille dans une vitrine mais d'affirmer ses compétences à très haut niveau dans l'exercice d'un métier et de transmettre ce savoir aux jeunes.* » Jean-Paul Élineau est convaincu de l'excellence de la formation en apprentissage qui permet de promouvoir l'intelligence de la main. Le concours des Meilleurs apprentis de France permet aux jeunes de développer leur goût du travail bien fait, d'affirmer leur esprit d'initiative. C'est aussi un moyen de témoigner avec fierté, auprès du grand public, que l'apprentissage est une voie d'excellence, d'avenir et de réussite.



Comme chaque année, les titrés Maf 2019 recevront leur médaille et leur diplôme dans le grand hémicycle de La Sorbonne à Paris. Une reconnaissance infinie à l'équipe des Meilleurs Ouvriers de France, investis bénévolement dans l'organisation de ce concours; à la Ville qui accueille l'événement; au centre de formation; aux employeurs et aux familles sans qui ces jeunes n'auraient pu réaliser leurs œuvres.

vement dans l'organisation de ce concours; à la Ville qui accueille l'événement; au centre de formation; aux employeurs et aux familles sans qui ces jeunes n'auraient pu réaliser leurs œuvres.



▲ Inauguration avec les élus.



▲ Métallerie-serrurerie.



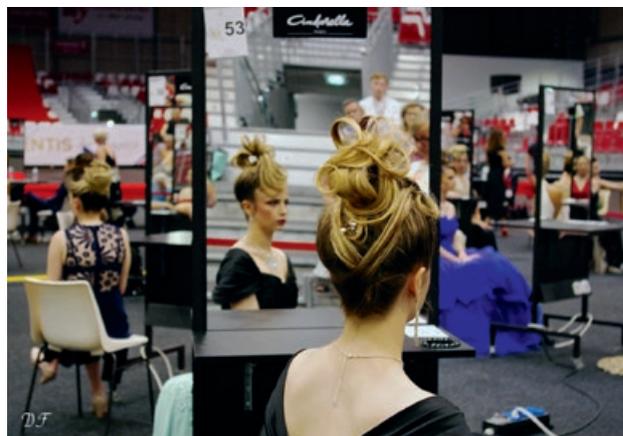
▲ Sculpture ornementale sur bois.



▲ Couverture.



▲ Les esthéticiennes au travail.



▲ Coiffure - Thème « soirée de gala ».



▲ Taille de pierre.



▲ Art du bois option tourneur.



La CMA soutient la Ligue de Vendée

Le Comité de Vendée de la Ligue contre le cancer a pour missions :

- **le soutien financier des équipes de chercheurs.** Depuis une dizaine d'années, le Comité de la Vendée apporte une contribution annuelle de l'ordre de 300 000 € ;
- **l'action pour les personnes malades.** Le Comité de la Vendée peut attribuer aux malades du département et à leurs proches une aide financière ponctuelle sur dossier, établi par un(e) assistant(e) social(e).

En 2018, **des séances d'activité physique adaptée**, (soin de supports recommandés par l'INCA) et aussi des **activités de bien-être** (sophrologie, relaxation, réflexologie, Shiatsu, Qi gong...) ont été proposées aux malades et à leurs proches sur 14 sites.

Des visites auprès des malades en cours d'hospitalisation sont assurées ainsi que des permanences. **Des consultations gratuites**, réa-



▲ Jean-Charles Guilbaud, président du comité de Vendée, et Daniel Laidin, président de la CMA, signent la convention.

lisées par une psychologue, sont proposées au sein du Comité. Enfin **des groupes de parole et un atelier d'écriture** sont animés tous les mois par une psychologue également.

→ **La prévention** : le Comité de la Vendée met en place des actions de

prévention et d'éducation pour la santé visant à sensibiliser les jeunes et les adultes (tabac, alcool, soleil, alimentation, activité physique...) au sein de diverses structures.

→ **La mission sociétale** : Le Comité de la Vendée mobilise la société face au cancer en s'érigeant comme porte-parole des personnes malades et de leurs proches et en œuvrant auprès des institutions afin de promouvoir les droits des patients et des usagers du système de santé.

Considérant que la Ligue contre le cancer de Vendée assure une mission d'intérêt général essentielle au soutien du monde de l'artisanat et souhaitant structurer et renforcer les relations partenariales entre les deux organismes, la chambre de métiers a souhaité signer une convention de partenariat avec le Comité vendéen. **Cette convention prévoit des actions très concrètes vers les artisans qui seront déclinées dans les mois à venir.**



LA CMA HORS DE SES MURS



▲ L'étape de Chantonnay.



▲ L'étape de Saint-Fulgent.

Après Moutiers-les-Mauxfaits et Commequiens, La CMA Vendée a fait étape à Chantonnay et Saint-Fulgent. Cet événement a été l'occasion pour les élus de la CMA de s'entretenir avec les élus locaux sur la problématique du commerce de proximité. Lors de ces rencontres, les conseillers de la chambre de métiers et de l'artisanat ont pu renseigner les dirigeants d'entreprises artisanales sur des sujets aussi divers que l'apprentissage, la transmission ou la formation continue. Lors de chaque étape, des artisans ont été mis à l'honneur par la CMA et les partenaires de l'opération, Crédit Agricole - AXA et Orange, pour leur savoir-faire et leur implication sur le territoire. La dernière étape aura lieu le vendredi 18 octobre à La Mothe-Achard.

S'ÉQUIPER POUR L'AVENIR SANS FRAGILISER LE PRÉSENT.

CRÉDIT-BAIL MOBILIER,
FINANCEZ VOTRE ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL
DE FAÇON SIMPLE ET PERSONNALISÉE
TOUT EN PRÉSERVANT VOTRE TRÉSORERIE.



Offre conçue sous la marque Crédit Agricole Leasing par Lixxbail. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Société anonyme au capital de 69 277 663,23 € - Siège social : 12, place des États-Unis, 92120 Montrouge - France - 682 039 078 RCS Nanterre - Siret 682 039 078 00832 - TVA intracommunautaire FR 22 682 039 078. Édité par la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit 440 242 469 RCS Nantes - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès du Registre des Intermédiaires en Assurance ORIAS sous le N° 07 023 954 N° TVA FR 57 440 242 469 - Siège social : Route de Paris - NANTES - Adresse postale : 44949 NANTES CEDEX 9. © Getty Images.

Communiqué



Comment réussir la transmission de votre entreprise ? par Cocerto, cabinet d'expertise comptable

Vous souhaitez cesser votre activité et **transmettre votre entreprise artisanale** dans les meilleures conditions ? Cocerto, cabinet d'expertise comptable, vous délivre ses conseils pour réussir cette étape stratégique de votre vie d'entrepreneur.

1) Analysez votre entreprise

Aujourd'hui, 50% des entreprises à céder ferment faute de repreneur. Commencez donc par faire l'**inventaire des forces et faiblesses de votre structure**. Etablir ce diagnostic interne vous permettra de capitaliser sur vos points forts et de mettre en place des actions correctrices pour améliorer vos points faibles.

2) Identifiez les repreneurs potentiels

Votre entreprise peut être cédée à l'un de vos salariés, à un membre de votre famille ou bien à un tiers, votre réseau professionnel pouvant constituer une excellente source. Listez les **repreneurs potentiels** et interrogez-les afin de sonder leurs envies et possibilités.

3) Structurez votre entreprise pour la cession

Selon le profil du repreneur, il faut ensuite élaborer un **plan d'action** pour optimiser votre cession. L'objectif est de structurer l'entreprise sur les aspects humains, organisationnels et juridiques. Tournez-vous vers votre expert-comptable, qui vous aidera à déterminer les actions à mener durant cette phase préparatoire.

4) Valorisez votre entreprise

La **valeur de votre entreprise** peut être déterminée par le chiffre d'affaires, par la rentabilité, par l'approche patrimoniale... Rapprochez-vous de votre expert-comptable, qui choisira la ou les méthodes les plus appropriées pour vous permettre de rencontrer votre repreneur.

Vous l'aurez compris, il est important d'anticiper la transmission de votre entreprise. Cocerto, **cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil**, vous accompagne dans vos démarches durant toutes les phases du projet. Prenez contact avec nos experts !

Pour plus d'informations, contactez-nous :

Cocerto La Roche 02 51 37 44 17 Cocerto Montaigu 02 51 94 06 59 Cocerto Luçon 02 51 56 12 44

www.cocerto.fr



COCERTO
expertise comptable • audit • conseil

Les Vendéennes ont du talent

Forte du succès de la première édition, la chambre de métiers et de l'artisanat - Vendée, en partenariat avec la Mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité et le Rotary Club de La Roche-sur-Yon, a lancé la seconde édition du trophée Vendéenne de Talent.

La création de ce concours est partie de plusieurs constats. D'une part, seul un entrepreneur sur trois est une femme, seul un créateur d'entreprise innovante sur dix est une femme. D'autre part, les femmes sont confrontées à de nombreux freins : autocensure, faible accès aux crédits, articulation des temps de vie, etc. Ce trophée est dédié aux femmes, cheffes d'une entreprise vendéenne immatriculée après le 1^{er} janvier 2018 et avant le 8 mars 2019 et comptant moins de 50 salariés (ETP), quelle que soit sa forme juridique et quelle que soit l'activité de l'entreprise. Le trophée comporte 3 catégories :

- **le trophée de l'innovation** : il récompense le caractère global, singulier ou pluriel, de l'innovation de la candidate : marketing, stratégique, technologique, numérique, humaine...;
- **le trophée de l'audace** : il récompense la volonté, la prise de risque, la nouveauté, l'enthousiasme, la détermination de la candidate;
- **le trophée de la jeunesse** : il est remis à une candidate de moins de 30 ans alliant toutes ou quelques-unes des qualités constitutives des deux prix précédents. Chaque trophée est doté, entre autres, de 2000 €.

Annick Billon, sénatrice, est une nouvelle fois la marraine du trophée.

« Le développement de l'entrepreneuriat féminin constitue un enjeu essentiel de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dans la mesure où il contribue à la création de richesse, à l'autonomie et à l'émancipation des femmes. En tant que présidente de la Délégation sénatoriale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, j'ai accepté avec enthousiasme d'être la marraine de ce trophée. Ce concours, soutenu par de nombreux partenaires, a pour but de promouvoir l'entrepreneuriat des femmes en leur donnant les meilleures chances de succès, puis en leur proposant un accompagnement et un soutien appropriés. »



LES LAURÉATES 2019 — VENDEENNE DE TALENT

LE PRIX INNOVATION



Emily Poussé

L'Éveil des Lucioles micro-crèche à Pouzauges www.mcleveildeslucioles.fr
« L'Éveil des Lucioles est le résultat de sept années de travail assidu, de persévérance et de conviction. »

LE PRIX JEUNESSE



Angélique Poiraud

Le temps d'une douce heure institut de beauté aux Achards et Talmont-Saint-Hilaire www.une-douce-heure.fr
« Je suis toujours en mode "projet". Lorsqu'un projet est concrétisé, un nouveau fait surface. Je recherche des solutions aux problématiques de manière pratique et innovante. »

LE PRIX AUDACE

Marion Fortin

Georges - boulangerie-pâtisserie-snacking à Saint-Gilles-Croix-de-Vie
« J'ai l'esprit entrepreneuriat depuis longtemps et je ne me voyais pas faire autre chose qu'être à mon compte. Pour moi devenir son propre patron, c'est pouvoir être libre et autonome, prendre des risques pour progresser. »





Nouveau Sprinter.
100 % pensé pour votre activité. 100 % pour vous.



SAGA La Roche sur Yon | 8 Route de Nantes - 02 51 45 28 28

Consommations du Sprinter propulsion 211-311 (cycles urbain/mixte/extra-urbain en l/100 km) : 9,6/8,3/7,6. Émissions de CO₂ : 219 g/km. © Mercedes-Benz : marques déposées de Daimler AG, Stuttgart, Allemagne. Photo non contractuelle, Mercedes-Benz France, SAS au capital de 75 516 000 € - 7 avenue Nîpce, 78180 Montigny-le-Bretonneux. RCS Versailles 622 044 287.

DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ

Nos conseillers Professionnels
vous accompagnent pour
réaliser vos projets.

Venez-les rencontrer dans l'une
des agences Société Générale de
Loire-Atlantique, Maine-et-Loire,
et Vendée.

professionnels.societegenerale.fr



C'EST VOUS L'AVENIR  **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Société Générale, S.A. au capital de 1 066 714 367, 50 EUR - 552 120 222 R.C.S. Paris - Siège social : 29, Bd Haussmann 75009 Paris. Crédit photo : Graphic Obsession - 08/2019.



Biennales de l'économie DE PROXIMITÉ

Une démarche régionale qui s'inscrit dans la durée...

À L'HEURE DU BOULEVERSEMENT DES MODES DE CONSOMMATION, quel commerce de proximité demain ? Quand la vacance commerciale ou la pression urbaine assèchent les cœurs de ville, comment (re)mobiliser le foncier au service de l'économie de proximité ?

Depuis cinq ans, la CMA PDL, aux côtés des chambres régionales d'agriculture, de commerce et d'industrie et de l'économie sociale et solidaire, Cress, a engagé la démarche économie de proximité avec le soutien du conseil régional des Pays de la Loire.

Cette approche territoriale traduit notre volonté d'être au plus près des besoins des entreprises et des spécificités des territoires pour les accompagner sur les mutations économiques et technologiques de demain.

Dans notre région, l'économie de proximité représente 77 % des entreprises (soit près de 194 000) et environ 60 % des emplois.

La démarche économie de proximité nous a permis, entre autres, de conduire deux appels à projet dont l'objectif était de maintenir et de développer les services de proxi-

mité pour répondre aux besoins des populations. Neuf projets ont ainsi été accompagnés par notre réseau : magasin de producteurs, épicerie associatives, tiers lieux, brasserie artisanale et solidaire, atelier de transformation collectif...

Le 3 octobre à Angers, les collectivités ainsi que les partenaires publics et privés, se sont donnés rendez-vous au Forum des initiatives.

OBJECTIFS : Faire le plein de bonnes idées pour redensifier les commerces de proximité sur leurs territoires et offrir de nouveaux services à leurs administrés.

ZOOM SUR LES INITIATIVES

Au Cube par Maëlane Peau & Manon Laclau



VILLE D'ANGERS

Au Cube est inspiré des boutiques éphémères.

Leur volonté : valoriser les circuits courts et le made

in local! Le Cube accueille une quinzaine de créateurs évoluant dans la bijouterie, la décoration, la carterie, le graphisme...

Parce que ce n'est pas « juste » une boutique ou « juste » une galerie ou « juste » une épicerie et encore moins « juste » un concept!

Non, ce seul endroit qui combine tout ça, c'est « juste » : Au cube! Ce lieu permanent propose une nouvelle offre commerciale et participe à la redynamisation du centre-ville d'Angers.

Objectif : retrouver de la proximité dans les échanges et prendre le temps de faire les choses, loin des canaux de distribution traditionnels.

Épicerie Goût Layon



Véritable initiative citoyenne, l'épicerie associative Goût Layon a vu le jour en 2008. Une aventure originale qui a permis au fil du temps la création de quatre emplois permanents.

Ce projet est né en réaction à la fermeture d'un commerce de proximité dans cette commune de 730 habitants du Maine-et-Loire. Les citoyens ont conçu ensemble ce projet d'épicerie alternative pour créer un véritable lieu de rencontre où consommer différemment devient possible :

- la mairie de Rablay-sur-Layon a accepté de louer les bâtiments à titre gracieux;

- les habitants, via un financement participatif, ont investi 13000 €.

Aujourd'hui, l'épicerie propose plus de 2000 références : fruits et légumes bio, viande, fromages, crèmerie... Que des produits alimentaires de qualité qui favorisent les producteurs en circuit court.

En dix ans, l'épicerie associative du Goût Layon a trouvé sa place dans le paysage local.

achetezenbaugeois.fr

Premier site commercial mutualisé de Maine-et-Loire



Et si on ne devait plus avoir à choisir entre le commerce en ligne et les commerçants locaux ?

Le site www.achetezenbaugeois.fr est un projet initié au printemps 2015 par la Ville de Baugé-en-Anjou, en partenariat avec les associations Baugeois Entreprendre et Action Comm' Baugé.

Objectifs :

- capter une clientèle plus jeune et plus habituée au commerce en ligne;
- rendre plus visibles et attractifs les produits et les services disponibles sur le territoire de la commune.

En 1 clic, s'affichent les boutiques et les produits des professionnels de proximité : commerçants, artisans, producteurs locaux, associations... En 2 clics, des réservations ou des demandes de devis peuvent être formulées. Avec achetezenbaugeois.fr, il n'a jamais été aussi facile de consommer local !

Une Coopérative d'activités et d'emploi®



Basée en Mayenne, cette coopérative d'entrepreneurs autonomes, dirigée par Marie Lancelin, s'adresse à celles et ceux qui ont un projet d'activité économique ou le désir de créer leur propre emploi.

Un double constat :

- un taux élevé de vacances commerciales dans les centres bourgs;
- la difficulté des porteurs de projet à trouver un local professionnel répondant à leurs critères techniques et financiers.

Son activité :

- regrouper des activités variées et complémentaires : artisanat, bâtiment, commerce, services à la personne et autres services...

- proposer hébergement et accompagnement à la création d'activités généralistes ou spécialisées;

- rejoindre une entreprise partagée : une alternative à la création d'entreprise classique !

Sa méthode :

Coodemarrage.53 compte reproduire en Mayenne l'expérimentation conduite par Villages vivants pour acheter des boutiques vides, les rénover et les louer pour lutter contre le déclin économique qui les touche. Une manière active de soutenir la revitalisation commerciale de ces territoires et d'en faire un facteur d'attractivité et de bien vivre.



CHRISTELLE MORANÇAIS
Présidente de la Région des Pays de la Loire

L'économie de proximité a le vent en poupe en Pays de la Loire !

Avec près de 79 % des établissements et 60 % de l'emploi salarié dans les Pays de la Loire, l'économie de proximité représente un maillon essentiel du développement économique, de l'attractivité mais également de l'aménagement de notre territoire. C'est pourquoi la Région des Pays de la Loire est fière de soutenir, d'accompagner et de valoriser nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs, nos associations et nos coopératives qui font vivre nos territoires, dynamisent la vie locale et garantissent le maintien des emplois et des services de proximité.

Ce soutien à l'économie de proximité, c'est d'abord une reconnaissance. Celle d'un des savoir-faire uniques et authentiques qui célèbrent l'excellence artisanale et valorisent l'intelligence de la main. Mais c'est également le symbole d'un attachement. L'attachement à une économie à la fois fermement enracinée dans nos territoires et résolument tournée vers l'avenir. C'est ce savant mélange ligérien que portent fièrement les Biennales de l'économie de proximité en Pays de la Loire.

Formez vos salariés et futurs salariés à l'Urma!

Vous manquez de temps et de recul pour piloter une démarche gestionnaire de vos ressources et de vos besoins en matière de compétences ? L'Université des métiers de l'artisanat Pays de la Loire est garante d'une insertion professionnelle par la formation tout au long de la vie et est le partenaire privilégié des entreprises dans l'accompagnement de leur projet de développement ; une offre locale de formation qui prend en compte vos besoins.



MONKEYBUSINESS IMAGES/SHUTTERSTOCK

Au-delà de l'apprentissage, la question de l'emploi et du recrutement fait appel à bien d'autres dispositifs pour lesquels les centres de formation de l'Urma s'appuient sur :

→ l'expertise des équipes pédagogiques et administratives;

→ les plateaux techniques existants. Vous avez besoin de parfaire les compétences techniques de vos salariés ? Cultivez les talents de votre entreprise...

L'offre de formation professionnelle continue à destination des salariés de vos entreprises est un élément clé. Les entreprises artisanales doivent s'adapter aux exigences des consommateurs. Pour faire face à ces changements, former ses salariés est une condition de réussite.

Se reconvertir dans les métiers de l'artisanat, c'est possible à tout âge...

Chaque année, la CMA Pays de la Loire accompagne plus de 200 adultes demandeurs d'emploi ou salariés dans leur projet de reconversion.

Entreprendre une reconversion professionnelle dans votre entreprise, c'est simple

Des professionnels de l'Urma accueillent et analysent le projet avec vous et le candidat. Un parcours adapté est construit. Une aide est apportée au candidat dans le montage de son dossier de financement auprès de Pôle emploi ou à l'occasion d'un congé de formation pour les salariés. Une fois le dossier accepté, le stagiaire réalise sa formation en alternance dans le cadre d'une convention de stage.

VOTRE CONTACT :

44 : bveslin@artisanatpaysdelaloire.fr
49 : ydroutet@artisanatpaysdelaloire.fr
53 : erenouard@artisanatpaysdelaloire.fr
72 : flecouble@artisanatpaysdelaloire.fr
85 : orabreaud@artisanatpaysdelaloire.fr

Gagnez en compétences pour votre performance : intégrer un nouveau salarié qui se reconvertit à votre métier est une vraie opportunité!

Portrait d'une reconvertie épanouie



Avant de créer l'Atelier de la Guérinière, Isabelle Nicolas a vécu plusieurs vies ! Grâce à l'Urma Loire-Atlantique, elle concrétise son rêve : devenir artisan tapissier décorateur. Après une formation scientifique, Isabelle Nicolas exerce plusieurs métiers : déléguée médicale, attachée commerciale, maître auxiliaire en sciences naturelles, institutrice. Elle consacre ses loisirs à retaper sa maison, faire les brocantes et rénover des meubles. De son enfance, avec un papa dans la haute couture et une grand-mère qui lui a appris à coudre, elle garde le goût pour les tissus et la matière. « *Beaucoup de sièges d'occasion sont à vendre sur Internet à des prix intéressants : certains sont de marques ou de designers, mais en mauvais état, ce qui arrête les acheteurs... Il y avait un marché. J'ai donc décidé de m'installer à domicile.* »

Une reconversion préparée

Forte de ses expériences, à 48 ans, Isabelle se lance : « *Je voulais passer de l'amateur passionné à la professionnelle.* » Elle va donc suivre une formation d'un an en CAP tapissier d'ameublement à l'Urma. L'alternance lui ouvrira également les portes de professionnels : fournisseurs mais aussi ébénistes, ferronniers... CAP et business plan en poche, elle crée, en janvier 2016, l'Atelier de la Guérinière et s'appuie sur son expérience commerciale pour lancer son activité. Réfection de fauteuils et de sièges, confection de matelas à l'ancienne... Aujourd'hui, Isabelle fait du sur-mesure. Elle chine puis rénove sur commande selon l'envie de ses clients et leur propose un large choix de tissus de marque. Pour se développer, Isabelle s'est appuyée sur son site Internet et les réseaux sociaux. Elle a également investi les réseaux professionnels. Ses projets ? S'associer avec une artiste soudeuse, faire du siège, coopérer avec une décoratrice d'hôtels... mais aussi créer pour le cinéma, le théâtre et les particuliers. Tout cela, grâce à un carnet d'adresses étoffé, au fil des ans ! Une reconversion réussie et une artisane épanouie dans son nouveau métier !



LE SALON DES PROFESSIONNELS À VOIR ET À GOÛTER SANS MODÉRATION !

SERBOTEL... Les métiers de bouche, de l'hôtellerie et de la restauration vous donnent rendez-vous à Nantes La Beaujoire, du 20 au 23 octobre. Dans ce cadre, plusieurs concours, du niveau départemental à la coupe d'Europe, auront lieu en boulangerie, en boucherie, en charcuterie-traiteur, en poissonnerie, en service en salle et en sommellerie, incluant certains concours MAF. Soucieuse de valoriser l'artisanat, ses savoir-faire et ses métiers, la CMA porte cette initiative de la Confédération générale de l'alimentation de détail Loire-Atlantique (CGAD 44).

Une nouvelle offre à votre service!

Si le stage de préparation à l'installation n'est désormais plus obligatoire, différentes études ont démontré l'impact de ce suivi sur la pérennité des entreprises à plus de cinq ans.



FBSTUDIO/ADOBE STOCK

Face au parcours parfois semé d'embûches, les porteurs de projets ont toutefois intérêt à sécuriser leur démarche en suivant une formation qui va se traduire par une offre plus diversifiée.

À la carte, elle vous permettra, créateurs et repreneurs, d'augmenter vos chances de réussite!

Avec plus de 7 000 créations reprises d'entreprises chaque année, l'enjeu est de vous proposer des formations adaptées à votre situation.

Cette nouvelle offre a ainsi été construite en complément du stage de préparation à l'installation (SPI) actuel. Elle s'appuie sur les travaux du réseau national des CMA, ainsi que sur les réflexions et les retours d'expériences des artisans en Pays de la Loire.

Plusieurs packs sont à votre disposition :

Pack Micro pour les créateurs en microentreprise

→ 2 jours + 1 entretien avec un conseiller CMA.

Ces 2 jours vous permettront de bien appréhender le fonctionnement de ce régime particulier et de mettre en place une organisation administrative et comptable efficace au sein de votre entreprise.

Pack Les Essentiels

→ 2 jours + 1 entretien avec un conseiller CMA.

L'intérêt sera pour vous, porteur de projet, de pouvoir choisir un statut en cohérence avec votre projet et d'en mesurer les incidences : fiscales, sociales et financières, mais aussi de bien appréhender les mécanismes financiers de base.

Pack Premium

→ 5 jours + 1 à 2 rendez-vous avec un conseiller CMA.

Plus orienté commercial et gestion, ce pack vous permettra de choisir le bon statut, d'apprendre à maîtriser la gestion financière et de mettre en œuvre une stratégie commerciale efficace pour booster vos ventes.

Ces nouvelles formations seront proposées à un tarif unique pour chaque pack, quel que soit le lieu d'implantation de l'entreprise.

Une alternative plus longue sera toujours proposée à ceux qui souhaitent investir dans un temps de préparation et de formalisation de leur projet, soit sur cinq semaines en continu. Cette offre sera enrichie en version digitale à partir de 2020, avec de nouveaux modules construits spécifiquement pour les repreneurs, et des modules orientés métier pour répondre aux besoins des futurs dirigeants. En plus des rendez-vous avec les conseillers CMA et de l'accompagnement individuel, des ateliers pour déclarer son activité en toute sécurité seront proposés sur l'ensemble du territoire régional.

Pour plus d'informations, les conseillers du service aux entreprises de votre CMA sont à votre écoute! +

Quelle est l'actu des métiers d'art en cette fin d'année ?

Le patrimoine a le vent en poupe ! Les initiatives publiques et privées se multiplient pour sauvegarder notamment nos bijoux architecturaux. Les Journées du patrimoine viennent de s'achever partout en France.



Du 24 au 27 octobre, « Le Futur en héritage » sera mis à l'honneur au Carrousel du Louvre.

→ **À Paris**, le Salon du patrimoine international culturel rassemblera ainsi l'ensemble des acteurs des métiers du patrimoine. La mission Pays de la Loire – Métiers d'Art, qui a pour vocation de soutenir le développement et de valoriser les métiers d'art, mettra en lumière sur son espace régional : le territoire du Val

de Sarthe, Alain Verger (vitrailliste), l'association Mans'Art... et de nombreux autres partenaires. Une quinzaine de professionnels des Pays de la Loire seront également présents sur le Salon.

RV pris à Paris - Carrousel du Louvre - Stand B35 - Salle Delorme

RENSEIGNEMENTS
AUPRÈS DE Célia Coutant
ccoutant@artisanatpaysdelaloire.fr

→ **à Angers**, première édition du Salon Arts & Saveurs d'exception

RENSEIGNEMENTS
AUPRÈS DE Philippe Lamour
plamour@artisanatpaysdelaloire.fr

→ **à Nantes**, pour sa 25^e édition, le Salon de la création...

RENSEIGNEMENTS
AUPRÈS DE Delphine Vincent
dvincent@artisanatpaysdelaloire.fr
Franck Lavillonniere
flavillonniere@artisanatpaysdelaloire.fr

La ministre du Travail en visite à l'Urma

Un an après la promulgation de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, Muriel Pénicaud, ministre du Travail, s'est rendue dans un des centres de formation de l'Urma, à Angers, pour rencontrer apprentis et maîtres d'apprentissage.

En présence de Christelle Morançais, présidente du conseil régional, de Joël Fourny, président de la CMA Pays de la Loire, et de Patrice Bernard, élu de la CMA Maine-et-Loire, cette rencontre a également réuni de nombreux parlementaires; preuve s'il en fallait de l'intérêt porté à l'apprentissage et des enjeux en matière d'emploi.

Après une visite des ateliers et des laboratoires où les apprentis ont pu faire la démonstration de leur métier, une table ronde réunissant apprentis et maîtres d'apprentissage a permis à la ministre du Travail d'entendre des retours d'expériences, mais également les problématiques rencontrées par les acteurs de l'apprentissage dans leur quotidien.

Orientation, place de la voie professionnelle durant la scolarité, mixité en milieu professionnel et réglementation, rémunération des apprentis et des personnes en reconversion, aides financières, mobilité internationale, l'intégration des « mineurs non accompagnés » en entreprise... autant de sujets et d'ambassadeurs de l'apprentissage pour alimenter les réflexions et les actions de promotion de l'apprentissage et de sa reconnaissance comme voie de l'excellence.



LES 46^{ES} OLYMPIADES DES MÉTIERS EN PAYS DE LA LOIRE

Véritable vitrine de l'excellence pour les jeunes professionnels concourant dans plus de 50 métiers, les sélections régionales auront lieu en mars prochain à Angers.

→ Vous avez l'esprit de concourir ou avez déjà participé à un concours (MAF ou autre) ?

→ Vous êtes né après le 1^{er} janvier 1999 ?

→ Vous habitez, êtes formé ou exercez votre métier en Pays de la Loire ?

Ce concours est à votre portée pour gagner votre place dans l'équipe régionale des métiers !

INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DU WORLDSKILLS FRANCE!

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 10 novembre 2019

<https://base.cofom.org/inscription/candidat/>

Pour tout renseignement : www.paysdelaloire.fr



La coopération franco-africaine bat son plein!

Fin juin, la CMA Pays de la Loire a accueilli une délégation malienne venue découvrir l'organisation des centres de formation de l'Urma.



Sous l'égide des présidents Fourny et Laidin, des rencontres ont été organisées durant le Concours national des MAF organisé à la Roche-sur-Yon, notamment avec le Maroc. Puis, renforçant notre dimension régionale, le président Philippe Bely a reçu la délégation ministérielle à l'Urma 44 autour des métiers d'art et de la restauration.

Dans le même temps, les CCI du Togo et la CMA Pays de la Loire, représentées par les présidents Esshouma Meba et Joël Fourny, ont signé un protocole d'accord. Face aux enjeux démographiques et aux besoins des entreprises togolaises, ils ont souligné l'importance que revêt la formation professionnelle en Afrique.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ARTISANAT

DES CONSEILLERS MOTIVÉS ET MOTIVANTS! Face aux défis de la transition écologique et énergétique, les CMA se mobilisent auprès et pour les entreprises artisanales! Depuis plus de 20 ans, le réseau, fort d'une centaine de chargés de mission développement durable, accompagne au quotidien les artisans sur tout le territoire : gestion des déchets, maîtrise de l'énergie, optimisation des flux de matières premières... CMA France et CMA Pays de la Loire ont organisé leurs Rencontres nationales développement durable à Nantes, tout début septembre, en partenariat avec l'Ademe. Ce rendez-vous s'est inscrit dans un contexte particulier : le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire en juillet dernier. L'enjeu : faire de l'artisanat et de notre réseau un acteur clé de l'économie circulaire! À l'issue des débats, le renouvellement de la convention entre la CMA des Pays de la Loire et l'Ademe a été acté. Ce partenariat a permis, entre autres, de mener des opérations en faveur des photographes, des pressings, des mécaniciens auto, des imprimeurs... Certaines se poursuivent encore. D'autres apparaissent : Répar'acteurs et éco-défis notamment, pour ne citer que ces dernières...



Salon des entrepreneurs Nantes Pays de la Loire

Futurs dirigeants, dirigeants et repreneurs... ne manquez pas le plus grand rassemblement d'entrepreneurs à Nantes. Deux jours pour accélérer vos projets!

LA CMA VOUS ACCUEILLE SUR SON STAND

MERCREDI 20 NOVEMBRE

« Apprendre de ses échecs pour rebondir »

Sur le stand, rencontrez nos experts sur la prévention santé des dirigeants.

À 14 h, participez à notre conférence où experts et témoins dirigeants partageront leurs vécus.

JEUDI 21 NOVEMBRE

« Reconversion et entrepreneuriat : le duo gagnant! »

Sur le stand, rencontrez des dirigeants qui ont osé franchir le pas et échangeront sur leurs reconversions réussies.

À 14 h, participez à notre conférence où experts et témoins dirigeants partageront leurs expériences.
www.salondesentrepreneurs.com/nantes

i INVITATION GRATUITE :
www.artisanatpaysdelaloire.fr



Un programme d'actions au service des entreprises

Le 9 septembre, le président de la chambre de métiers et de l'artisanat-Vendée, Daniel Laidin, signait avec Éric Rambaud, président de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie, la 3^e convention de partenariat sur ce territoire, qui compte 265 entreprises artisanales et plus de 1 000 actifs.

Daniel Laidin a précisé que « *Les entreprises qui se créent, se développent, se transmettent doivent être accompagnées afin de bénéficier du meilleur environnement possible, et d'assurer leur pérennité au service des populations et du tissu de PME-PMI avec lesquelles elles travaillent* ». Éric Rambaud a, pour sa part, remercié la CMA pour ses interventions, sa présence et l'accompagnement des entreprises dans leur quotidien. La nouvelle convention porte sur trois grandes actions.



▲ Joseph Bonneau, Éric Rambaud et Daniel Laidin.

Le déploiement d'Éco Défis

Ce label permet à terme à l'entreprise de :

- Maîtriser ses coûts;
- valoriser son image auprès de sa clientèle;
- agir et s'engager pour son territoire;
- affirmer sa notoriété locale;
- intégrer la protection de l'environnement à son métier.

La mise en place du label Répar'acteurs

afin de valoriser le savoir-faire des artisans de la réparation auprès du grand public.

L'animation territoriale

reste une action continue avec :

- des permanences le 1^{er} lundi matin de chaque mois au sein de la Maison de services au public ;
- l'organisation de soirées thématiques;
- la participation au Salon de l'habitat;
- la transmission de données économiques.

FLORENT MOREAU : UN VENDÉEN PRÉSIDENT DE LA FFAF



Lors de sa 58^e assemblée générale, qui s'est tenue à Paris en juin, la Fédération française des artisans fleuristes (FFAF) a élu à sa présidence Florent Moreau. Âgé de 38 ans, Florent Moreau, après un CAP fleuriste puis un BP, a ouvert en 2005 la boutique Florénade à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Très vite, il s'implique dans la défense de la profession et est élu président des Fleuristes de Vendée en 2014. En juin 2015, il devient membre du conseil d'administration de la FFAF et intègre le Bureau fédéral en 2016. En tant que président de la Fédération nationale son souhait est de représenter les fleuristes adhérents auprès de toutes les instances et de promouvoir la profession et son savoir-faire au sens large. Organisatrice des compétitions florales nationales, la FFAF encourage la formation, l'excellence et l'innovation au service de l'art floral. Florent Moreau a déjà démontré ses talents en matière d'organisation d'événements puisqu'il a été, en avril 2018, la cheville ouvrière de la très belle manifestation « Le végétal au Haras » qui avait nécessité 50 000 fleurs, mobilisé 60 fleuristes de toute la France, 40 apprentis, deux Meilleurs Ouvriers de France et un champion de France.



Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA**, rendez-vous sur

Artisanat.fr >

Le portail des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

PORTEUR DE PROJET ARTISAN JEUNE / APPRENTI COLLECTIVITÉ

L'Artisanat
PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE
EN SAVOIR PLUS

02 février
LIVRE BLANC DE L'APPRENTISSAGE DU RÉSEAU DES CMA

25 janvier
PACTE : CONSULTATION OUVERTE À TOUS LES CITOYENS

25 janvier
LANCEMENT DE L'ÉDITION 2018 DU PRIX DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

25 janvier
MARTINIQUE : VISITE DE LA MINISTRE DES OUTRE-MER ET DE LA MINISTRE DU

TOUTES LES ACTUALITÉS

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-MARITIME
135 BOULEVARD DE L'EUROPE
76043 ROUEN
TÉLÉPHONE : 02 32 18 23 23
FAX : 02 32 18 23 00
PRÉSIDENT : CHRISTOPHE DORE

CHAQUE ANNÉE DANS LES CMA

+1M PERSONNES REÇUES

140 000



Les Rencontres du patrimoine et de la création

120 professionnels des métiers d'art, du livre et des jardins se sont réunis, les 14 et 15 septembre, dans le logis de Chaligny, à Sainte-Pexine. Les visiteurs ont pu profiter d'un week-end estival pour découvrir les créations des exposants et se promener dans les jardins ombragés de ce très beau domaine.

Le logis de Chaligny

Remarquable écrin naturel et patrimonial aux confins de la plaine, du bocage et du marais, à une vingtaine de kilomètres de la mer, le logis de Chaligny est un lieu connu depuis l'époque gallo-romaine. L'intérêt du lieu réside dans la préservation intacte des bâtiments, des jardins et du paysage.

Ayant été souvent occupé par des fermiers, le logis n'a subi aucune altération depuis le XVIII^e siècle, et apporte ainsi un témoignage précieux de l'architecture de la Renaissance en Bas-Poitou. Il est à ce jour considéré comme l'un des mieux conservés de Vendée. Inscrit en totalité à l'Inventaire supplé-

mentaire des monuments historiques en 1989, il a été vendu, pour la première fois depuis son origine, en 1990, puis revendu l'année suivante à Alain Durante. Une restauration méthodique a commencé en 1991, sous le contrôle des architectes des Bâtiments de France, avec le concours permanent d'entreprises et d'artisans de la région.

Le pôle des métiers d'art

Les 120 professionnels présents se sont répartis par pôles. Deux espaces étaient consacrés aux artisans d'art, professionnels de la restauration du patrimoine bâti et mobilier et des créateurs. Tous ont partagé leur art avec les visiteurs à travers des

démonstrations et des explications passionnées.

Une 9^e édition intitulée « Si l'arbre parlait... »

L'arbre est au cœur de nos vies. Tout au long de la manifestation, les arbres ont été mis à l'honneur à travers différentes animations, des expositions, des conférences et sur les stands des exposants. Fabrice Hyber, artiste-plasticien né en Vendée, membre de l'Académie des Beaux-Arts, méconnu du grand public mais très coté sur la scène artistique mondiale, était l'invité d'honneur de cette édition. Il a présenté, en exclusivité, une œuvre surprenante sur le thème de l'arbre, réalisée spécialement pour la manifestation.

Une manifestation organisée par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, en collaboration avec la chambre de métiers et de l'artisanat, avec le soutien du Conseil départemental de la Vendée, de la Région des Pays de la Loire et de la Mission « Pays de la Loire – Métiers d'art ».



Du nouveau à l'Urma Vendée

RENTRÉE DES ENSEIGNANTS. À l'Urma Vendée, le 26 août 2019, le président Daniel Laidin a rappelé les changements notables dans l'organisation des centres de formation et dans le déroulement de l'apprentissage, suite à la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

La loi réforme en profondeur le système de formation professionnelle et d'apprentissage. Les dispositifs de contenu modifient sensiblement le déroulement de l'apprentissage, entre autres les entrées et sorties permanentes, les durées de formation et de contrat, la simplification du cadre administratif et juridique du contrat d'apprentissage, la modification des aides de l'État, les possibilités de rupture, le droit à démission etc. Plus de réactivité et d'adaptation seront nécessaires pour poursuivre l'engagement au service des entreprises, des artisans et des jeunes afin de continuer à porter haut le savoir-faire de notre chambre de métiers et de l'artisanat de région.



▲ Rentrée des apprenants de l'Urma Vendée.

Quelques chiffres

- Résultats aux examens de la session de juin/juillet 2019 (chiffres provisoires au 30/08/2019) : 86 % de réussite soit 663 candidats sur 771.
- Les effectifs par unité pédagogique :

Alimentation 564 apprenants

Mécanique 412 apprenants

Coiffure / Tertiaire 458 apprenants

Nouveautés

- **En formation continue**
 - CTM toiletteur canin.
 - Stages courts qualifiants sur les compétences et techniques métiers (ex : glacier, pâtisserie, carrosserie).
- **En formation initiale**
 - Ouverture du BTS Management commercial opérationnel (anciennement BTS MUC).

- Le BTS MCO a pour objectif la prise de responsabilité opérationnelle de tout ou partie d'une unité commerciale.
- Ouverture de la prépa apprentissage. La prépa apprentissage a pour vocation d'accompagner l'entrée en apprentissage de publics ayant besoin d'un accompagnement renforcé, afin de sécuriser leur parcours professionnel.

Quatre actions sont proposées :

- « **Plateforme découverte** » : deux jours d'immersion à l'Urma afin de valider un projet professionnel et réussir son entrée en apprentissage.
- « **Destination Talent** » : accompagner les jeunes à la recherche d'un employeur.
- « **Explorateur de Talent** » : accompagner les jeunes pour acquérir les bases d'accès à l'apprentissage. Consolider les savoirs de base, valoriser les potentiels, connaître l'entreprise et son environnement, confirmer son choix professionnel.
- « **Passerelle** » : accompagner les

jeunes en rupture de contrat d'apprentissage à la recherche d'un nouvel employeur.

Dates et événements à retenir

- Réception d'une délégation de Taïwan, le 4 octobre
- Organisation de déplacements pédagogiques de septembre à décembre 2019 :
 - Irlande (Dublin) : 12 jeunes de 2^e année brevet technique des métiers
 - Portugal (Lisbonne) : 36 terminale bac pro commerce (17 bac pro P1, 13 bac pro P2 et 6 bac pro P3)
 - Londres : 6 jeunes de CAP 2^e année boulangerie
 - Bénin (Cotonou) : 9 brevet professionnel boulanger 2^e année
- Remise des diplômes : le 2 décembre à 18h30 à la salle du Bourg sous la Roche
- Portes ouvertes 2020 : le 7 février de 17 à 20 heures et le 8 février de 9 à 16 heures



Mise en place d'une démarche RSE

Artisans, ne passez pas à côté. Vous avez beaucoup à gagner et à faire gagner.

Parfois mal comprise, trop souvent considérée comme un concept nébuleux ou inadapté aux petites structures, la mise en œuvre d'une démarche RSE reste encore une initiative trop rare dans les entreprises artisanales. C'est pourtant un mouvement qui va nécessairement impliquer à terme toutes les organisations, quelles que soient leurs dimensions. Les chefs d'entreprises artisanales qui s'en préoccupent tôt se distinguent par leur caractère innovant et en tirent rapidement des fruits.

La RSE c'est quoi ?

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) désigne la prise en compte, par les entreprises, de leur impact en termes de développement durable. Elle consiste à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités et dans leur management.



La RSE, source de création de valeurs

C'est un levier de créativité car la démarche engage les entreprises à repenser toutes leurs pratiques, et donc à innover ...

Et c'est une démarche doublement gagnante : au bénéfice des environnements de l'entreprise et au bénéfice de l'entreprise elle-même :

- Réduction des coûts

- prévention des risques
- déploiement d'une image positive
- positionnement commercial différencié
- développement de créativité et d'innovation
- fédération et fidélisation des collaborateurs
- attraction de nouveaux talents
- gains économiques et financiers inhérents au cumul des avantages

Quelles démarches sont possibles ?

Elles sont nombreuses et déterminées non sur « catalogue » mais bien sur les envies, opportunités et nécessités propres à chaque entreprise.

Quelques illustrations :

- actualisation de la compréhension des attentes de la clientèle
- caractérisation des déchets et identification de modalités de réemploi ou valorisation
- développement de procédures « qualité »
- réorganisation des déplacements
- approche critique des coûts énergétiques
- amélioration du bien-être au travail
- diminution des rebuts, pertes et « coûts » de non qualité
- reconsidération des politiques d'achats
- expérimentation de nouveaux modèles économiques

Par où commencer et comment formaliser une démarche RSE ?

La chambre de métiers vous propose :

CAPEA Compétitivité, un accompagnement collectif et personnalisé.

Le programme s'étale sur 9 mois :

- dix demi-journées d'accompagnement collectif,
- deux demi-journées de conseil personnalisé.

FRANCK DEPERIERS, BOULANGER, TÉMOIGNE

« La démarche d'accompagnement RSE avec la chambre de métiers et de l'artisanat nous a fait prendre du recul sur toutes les actions engagées depuis deux décennies : choix des fournisseurs, organisation de la production, gestion des équipes, développement de l'entreprise, attentes de la clientèle, implication locale, gestion des déchets, consommation d'énergie. Ce soutien par la RSE structure nos bonnes pratiques et nous a conduits à envisager des améliorations dans d'autres domaines de la gestion et de l'organisation de l'entreprise, à travers la construction d'un plan d'actions pour continuer à progresser. »



Cette action bénéficie du soutien de la Région des Pays de la Loire.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS : Martine Hervouet et Bruno Layec au 02 51 44 35 20
 mhervouet@artisanatpaysdelaloire.fr – blayec@artisanatpaysdelaloire.fr

Dès le 5 novembre 2019 +

Nouvelle offre de formations courtes

MAÎTRISER LE NUMÉRIQUE

Créer et animer la page Facebook de son entreprise. Débutant	18 octobre
Facebook niveau avancé. Perfectionnement	8 novembre ou 28 novembre
Communiquer avec LinkedIn .	15 octobre
Aller plus loin avec son site Internet . Perfectionnement	14 novembre
Communiquer avec Instagram .	21 novembre
Améliorer son référencement web .	5 décembre
Optimiser l'exploitation des fonctionnalités de son smartphone .	11 décembre
Créer et améliorer ses photos et documents de communication .	12 décembre

DÉVELOPPER ET VENDRE

Se mettre dans la peau de ses clients.	26 novembre
Perfectionner ses relations clients sur son stand en foires et Salons.	2 décembre

COMMUNIQUER

E-mails, SMS, courriers professionnels : intégrer les codes d'une communication efficace.	2 décembre
---	------------

PRÉVENIR LES RISQUES

Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (2 jours).	25 et 26 novembre
Rédiger et actualiser son Document Unique (1,5 jour).	12 novembre et 6 décembre matin

PILOTER ET GÉRER

Anticiper et préparer la retraite du chef d'entreprise et du conjoint.	14 octobre
Gagner en performance en stimulant son réseau.	21 octobre
Transmettre son entreprise avec succès.	4 novembre
Développer son leadership pour embarquer ses équipes et partenaires.	29 novembre
Co-construire avec son équipe.	20 décembre

L'OFFRE DE FIN D'ANNÉE

5 jours pour devenir un pro en informatique (synchronisation PC, tablette et smartphone, renforcement Word et Excel, reprise de photos, diaporama, prise en main tablette).

5, 19 et 28 novembre,
3 et 10 décembre

À l'issue de l'atelier
UNE TABLETTE OFFERTE

Accueil du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Mali

Dans le cadre du partenariat engagé avec la CCI du Mali, la CMA Pays de la Loire s'est engagée sur des actions permettant le déploiement de la formation professionnelle, au profit de la jeunesse malienne et du développement inclusif des filières issues du secteur des métiers.

Afin de poursuivre ces travaux, la CMAR Pays de la Loire a accueilli, du 28 juin au 1^{er} juillet, une délégation malienne conduite par Maître Jean-Claude Sidibé, ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle de la République du Mali. Le processus de compagnonnage, amorcé par un protocole d'accord, a abouti à des actions concrètes de renforcement des capacités d'offre de services, de formation et d'appui aux entreprises de la CCI. Concrètement, l'objectif est de réaliser des formations en alternance sur les métiers de la

bocherie, de l'électricité et de la maintenance à Bamako. Le déplacement en France a été l'occasion, pour la délégation malienne, de participer à l'inauguration officielle des expositions des œuvres MAF du concours « Un des meilleurs apprentis de France 2019 » et de visiter, avec les autorités des Pays de la Loire, les Urma Loire-Atlantique et Vendée, sur les unités cuisine et boucherie. Ces travaux, portés par les présidents Fourny et Laidin permettent de positionner l'artisanat auprès des autorités gouvernementales françaises comme maliennes.



▲ Inauguration officielle.



▲ Présentation des œuvres au ministre Sidibé.



▲ Rencontre des ministres marocains et maliens avec les élus.



▲ Accueil du ministre Sidibé à l'Urma Vendée.



▲ Présentation des œuvres.



▲ Accueil à l'Urma 44 par Ch. Guerriau, conseillère régionale.

Évaluez vos avantages en nature

En tant que dirigeant d'entreprise, vous bénéficiez de gratifications comme un véhicule ou un logement de fonction, un téléphone portable, une tablette, etc. Vous avez tout intérêt à bien évaluer ces avantages en nature pour éviter un redressement fiscal ou Urssaf. *Samorya Wilson*

Sont considérés comme avantages en nature toutes prestations ou biens de l'entreprise fournis gratuitement au dirigeant pour son usage personnel. Si une retenue est pratiquée sur sa rémunération ou s'il doit verser une redevance, il n'y aura « avantage » que dans la mesure où le montant des sommes prélevées est inférieur à la valeur de la gratification dont il bénéficie.

Estimation des avantages en nature

En principe, toutes les gratifications consenties au dirigeant non salarié sont évaluées sur la base de leur montant réel. Cependant, l'administration fiscale admet que l'utilisation d'outils issus des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) à des fins privées puisse faire l'objet d'une évaluation forfaitaire, soit 10 % du coût d'achat ou du coût d'abonnement. En effet, une évaluation réelle de

l'usage des NTIC est laborieuse car cela se traduirait par la conservation de toutes les factures justifiant du temps passé au titre de l'utilisation privée.

Cas particulier de l'usage du véhicule de société*

L'avantage en nature automobile dont bénéficie un travailleur indépendant se calcule selon son montant réel, en fonction de l'âge du véhicule. Si l'entreprise est propriétaire du véhicule, l'avantage en nature est évalué selon l'équation suivante:

→ **Pour un véhicule de moins de cinq ans**: le coût global (soit 20 % du coût d'achat TTC par an + assurance + frais d'entretien) X (le kilométrage parcouru par le salarié en usage personnel / kilométrage total parcouru pendant l'année) + les frais de carburant utilisés pour l'usage privé.

→ **Pour un véhicule de plus de cinq ans**: c'est la même formule mais l'amortissement à retenir est de 10 % (et non pas de 20 %).

→ **Pour un véhicule loué par l'entreprise (location ou crédit-bail)**: le coût global annuel du véhicule est égal au prix de la location annuelle du véhicule + les frais d'assurance + les frais d'entretien TTC.

Traitement social et fiscal des avantages en nature

Les avantages en nature des dirigeants sont assujettis aux cotisations sociales. Par conséquent, ils doivent être déclarés à la Sécurité sociale des indépendants (ex-RSI). Le travailleur non salarié est donc tenu de les intégrer dans sa déclaration sociale des indépendants (DSI). Côté fiscal, leur imposition dépend du statut choisi par le dirigeant. Ils sont donc soit soumis à l'impôt sur le revenu, soit déductibles du résultat de la société (y compris les cotisations sociales associées), si l'entrepreneur a opté pour l'impôt sur les sociétés.

* Voir Bulletin fiscal BOI-ANX-000056-20190419.

L'allocation-chômage pour les indépendants devient réalité

À partir du 1^{er} novembre prochain, les travailleurs indépendants en cessation d'activité auront droit au chômage. Les modalités d'ouverture de ce droit ont été précisées dans deux décrets du 26 juillet 2019 (n° 2019-796 et n° 2019-797). Les indépendants concernés pourront bénéficier d'une allocation de 800 € versée pendant six mois, sans avoir à payer de cotisation supplémentaire. Pour l'obtenir, ils devront notamment prouver qu'ils sont effectivement à la recherche d'un emploi et justifier des revenus antérieurs supérieurs ou égaux à 10 000 €/an, au titre de l'activité non salariée. Un travailleur indépendant pourra obtenir plusieurs fois l'allocation-chômage au cours de sa vie professionnelle.

Nous reviendrons ultérieurement plus en détail sur le régime d'indemnisation chômage des TNS.

DEGRÉ DE RUPTURE À ÉVALUER

L'appréciation de la cessation de la relation dépend des dommages et du préjudice causés. Une rupture « brutale » peut ainsi être totale ou partielle.

UN DÉLAI DE PRÉAVIS FIXE

Précédemment, la durée du préavis était appréciée au cas par cas par le juge; depuis l'ordonnance du 24 avril, un délai de préavis de 18 mois est instauré, sauf cas de force majeure.

RECOURS PAR MÉDIATION INTERPOSÉE

Dans un premier temps, la voie de la médiation peut suffire à obtenir réparation de votre préjudice. En cas d'échec, une action en justice est envisageable.

LECTURE RAPIDE

Relations commerciales : comment rompre ?

Le professionnel à qui vous fournissez des produits ou des services, de façon régulière, ne peut pas rompre vos relations d'affaires du jour au lendemain. Ainsi, l'ordonnance n° 2019-359 du 24 avril 2019 a revu les règles en matière de « rupture brutale » d'une relation commerciale établie. *Samorya Wilson*

Qu'entend-on par « rupture brutale » ?

Lorsque votre partenaire d'affaires décide de mettre soudainement fin à votre relation commerciale alors même que vous lui procurez régulièrement des produits ou des services de manière significative et stable, la rupture pourra être considérée comme « brutale ». L'appréciation de la cessation de la relation dépend aussi des dommages qu'elle vous a causés, par exemple : une diminution significative de votre marge, une augmentation des coûts ou encore une baisse importante du volume des commandes. Vous pouvez aussi vous trouver victime par ricochet, notamment lorsque vous êtes le sous-traitant touché par la rupture brutale des relations commerciales subie par votre donneur d'ordre. À noter que la rupture « brutale » peut être totale ou partielle. C'est le préjudice qu'elle a entraîné pour vous qui sera pris en compte.

Quel est le délai légitime pour rompre une relation commerciale ?

Avant l'ordonnance, la durée du préavis était appréciée au cas par cas par le juge. Afin de sécuriser le

partenaire lésé en lui permettant de bénéficier automatiquement d'un certain temps pour réorganiser son activité, l'ordonnance du 24 avril instaure un délai de préavis de 18 mois¹. Toutefois, aucun préavis n'est requis en cas de force majeure ou en cas d'inexécution par l'autre partie de ses obligations. L'ordonnance s'applique à tous les contrats et avenants conclus depuis le 26 avril 2019 et à compter du 1^{er} mars 2020 pour les contrats pluriannuels en cours d'exécution.

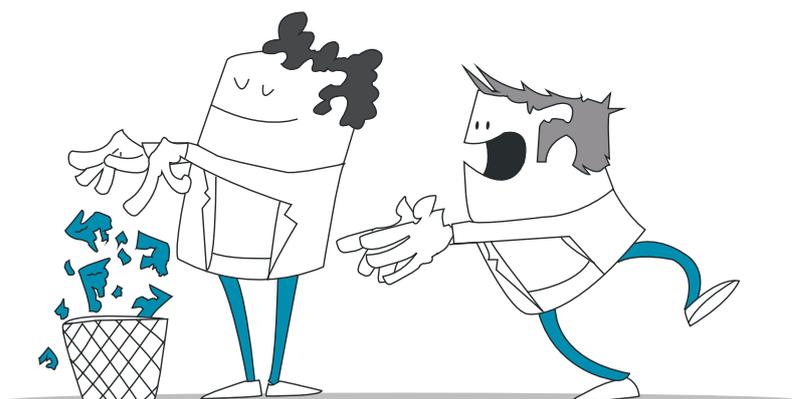
De quel recours disposent les parties ?

Si vous vous considérez comme victime d'une rupture brutale, dans un premier temps, il convient de tenter d'obtenir réparation de votre préju-

dice par la voie de la médiation. Ainsi vous pouvez vous rapprocher de votre chambre de métiers et de l'artisanat qui vous indiquera la marche à suivre et, le cas échéant, vous diriger vers un centre de médiation inter-entreprises. Vous avez également la faculté de saisir gratuitement le médiateur national des entreprises via Internet. Ce dernier tentera de trouver une solution dans un délai de trois mois. En cas d'échec de la résolution amiable du litige, il vous restera alors à introduire une action devant la juridiction civile ou commerciale compétente².

1. Art. L.442-1 al.2 du Code du commerce.
2. Art. L.442-4 du Code du commerce.

www.mediateur-des-entreprises.fr
POUR CONTACTER VOTRE CMA :
0825 36 36 36 (numéro d'appel commun) - annuairecma.artisanat.fr



© DR CASAS



Auto-entrepreneurs Déduisez vos charges avec le système de débours

En principe, l'auto-entrepreneur ne peut pas déduire de son résultat les frais qu'il engage pour réaliser une prestation. Il est imposé uniquement sur son chiffre d'affaires (CA). L'un des moyens pour lui de récupérer les sommes dépensées pour son activité reste le débours. *Samorya Wilson*

Choisir d'appliquer ou non des frais de débours

Vous avez besoin de fournitures diverses pour délivrer votre prestation ou vous déplacer pour réaliser une mission :

- vous pouvez décider de prendre en charge les équipements nécessaires au service à effectuer et ensuite les facturer à votre client dans le coût global de votre prestation ;
- ou vous pouvez demander à votre client de payer ces frais à part, en faisant établir une facture en son nom. Le premier choix relève de la refacturation alors que le deuxième du débours*. Mais attention : les dépenses inhérentes à votre profession (emprunt, achat de matières premières, loyer, assurances, téléphone, frais de véhicule...) doivent rester à votre charge. Il faut savoir qu'en tant que auto-entrepreneur, vous êtes

imposé sur votre chiffre d'affaires sans prise en compte de vos frais. Opter pour le débours vous permet donc de faire baisser votre CA puisque ce type de frais n'entre pas dans votre volume d'affaires. Par conséquent, il ne fera pas partie de votre base d'imposition et des cotisations sociales.

Informez votre client

Avant de pratiquer un débours, vous devez obtenir un accord écrit du client intitulé « mandat de débours », qui précise la demande de réaliser un achat ainsi que le budget alloué. Cela vous permettra de vous protéger en cas de contestation du client. Pour vous faire rembourser, vous devez mentionner le débours dans la facture globale de votre prestation. Précisément, il convient de décrire, dans chaque ligne, la prestation réalisée et les débours engagés ainsi

que de joindre tous les justificatifs (récépissés de paiement, tickets de caisse...). Le client devra alors procéder au remboursement des frais à l'euro près. Notez qu'il n'est pas possible de réaliser une marge sur les débours.

Enregistrez l'opération pour votre comptabilité

Vous avez intérêt à faire des copies des justificatifs et des factures afin de les garder pour votre comptabilité. En cas de contrôle fiscal, ces pièces serviront à appuyer votre livre des recettes (obligatoire pour l'auto-entrepreneur), dans lequel doit figurer le terme « débours » à côté de la somme correspondante. À la différence du chiffre d'affaires de l'auto-entrepreneur, il n'y a pas de seuil maximum pour les frais de débours.

* Art. 267 II du Code général des impôts.

Motorisations: diesel:
2 298 cm³ de 135 à 180 ch /
électrique: 76 ch



Volume utile maxi:
8 / 9 / 10,8 / 12,3 / 13 /
14,8 / 17 m³

Charge utile maxi:
1 175 à 1 725 kg

Équipement: planchers
ou châssis cabine, en
traction, en propulsion,
avec motricité
renforcée et en 4x4
PTAC : 3,5 T

Dimensions: 5 048 / 5 548 /
6 198 / 6 848 x 2 020 x 2 303 /
2 496 / 2 749 mm

Longueur de chargement :
2 583 / 3 083 / 3 733 / 4 383 mm

RENAULT MASTER 2019

Au goût du jour

Utilitaire lourd le plus vendu en France, le Renault Master se heurtait ces derniers temps à de nouveaux concurrents aux dents longues. Pour le remettre dans le vent, les ingénieurs de Renault ont fait évoluer son esthétique, sa cabine de conduite et ses motorisations. De quoi lui donner de nouveaux atouts. *Guillaume Geneste*

Nouvelle face avant

Depuis son lancement, le Master n'avait que très peu évolué esthétiquement et commençait à accuser le poids des ans. Le « nouveau » Master adopte une face avant retravaillée: une calandre plus verticale, un capot plus horizontal et des phares intégrant désormais les feux à jour en forme de C, la signature de toutes les voitures de la marque.



PHOTOS: © RENAULT

Nouvelles aides à la conduite

Le Master peut recevoir de nouvelles aides à la conduite comme le système de rétrovision par caméra Rear View Assist, le radar de stationnement AR et AV, l'aide au maintien dans la file en cas de coup de vent latéral, l'alerte de franchissement de ligne ou encore l'alerte de présence dans l'angle mort...

Planche de bord modernisée

La planche de bord est plus flatteuse, même si les plastiques restent quelconques. Elle intègre de nombreux rangements, dont certains inédits, comme la boîte à gant « tiroir », face au passager de droite (10 litres de capacité!). Dommage qu'elle vienne systématiquement cogner les genoux du passager à l'ouverture. Autre option: une tablette extractible face au passager, un espace de travail ultra-pratique.



Aides à la conduite
Restylage réussi

Détails de finition

Boîte à gant tiroir peu pratique



À PARTIR DE 26 000 € HT

QUAND
VOUS REFERMEZ
UN 
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE
PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE
UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.

CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

ALAIN ÉCUVILLON - ITSLEARNING

RENFORT NUMÉRIQUE

L'Université régionale des métiers et de l'artisanat (Urma) des Pays de la Loire inaugure une méthode d'enseignement s'appuyant sur le recours aux outils numériques, proposée par la plateforme Itslearning.

Présentation...

Sylvain Villaume



ALAIN ÉCUVILLON
Directeur général d'Itslearning France

« Le savoir reste évidemment l'apanage des enseignants. »

Les nouvelles technologies ont évidemment beaucoup à apporter à l'enseignement. Le recours à l'outil numérique s'avère déjà très répandu, dans le primaire comme dans le secondaire et l'enseignement supérieur. Qu'en est-il de l'apprentissage ? Depuis le printemps dernier, l'Urma des Pays de la Loire utilise, pour ses 6 000 artisans de demain, la plateforme numérique proposée par l'entreprise Itslearning. Il s'agit de la fusion d'un ENT (Espace numérique de travail) et d'un LMS (*learning management system*, ou plateforme d'apprentissage pédagogique), déjà employés à différents niveaux de l'enseignement.

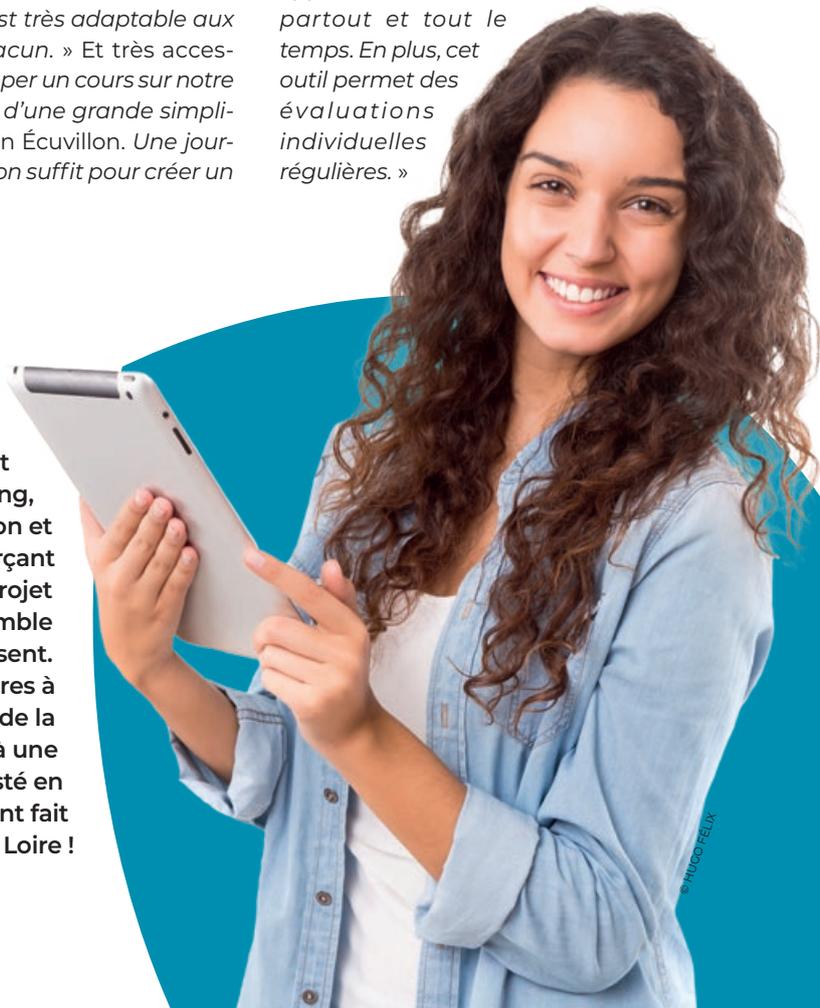
« Utilisable partout »

D'avril à juillet, les professeurs ont été formés à l'usage des outils. « Le savoir reste évidemment leur apanage, précise d'emblée Alain Écuillon, directeur général d'Itslearning en France. Nous, nous ne constituons qu'un outil permettant de diversifier les méthodes d'enseignement et d'agréger des contenus de sources différentes. C'est très adaptable aux besoins de chacun. » Et très accessible : « Développer un cours sur notre plateforme est d'une grande simplicité, ajoute Alain Écuillon. Une journée de formation suffit pour créer un

premier cours en ligne. Cette expérience avec l'Urma des Pays de la Loire débute tout juste et, jusqu'ici, le travail s'est surtout porté sur les enseignants, afin qu'ils s'approprient l'outil. Il est d'usage qu'au bout d'un an, 70 % des enseignants s'en soient saisis. La montée en puissance est progressive, mais les premiers résultats se mesurent au bout de plusieurs années. Ça, c'est pour les enseignants car, en général, pour les étudiants, le numérique, c'est naturel... » Alain Écuillon insiste sur l'aspect « éminemment collaboratif » de la solution proposée par Itslearning et désormais mise en œuvre au sein de l'Urma des Pays de la Loire : « Créer du contenu, dit-il, c'est possible pour une classe, pour un groupe, comme pour un seul étudiant. Des contenus adaptés au niveau de chacun, à la progression et à la compréhension des étudiants. Les enseignants peuvent mettre en ligne leurs cours bien sûr, mais aussi tout type de contenu numérique. Comme c'est décliné en application, c'est utilisable partout et tout le temps. En plus, cet outil permet des évaluations individuelles régulières. »

RÉGION PILOTE

L'objectif poursuivi par l'Urma, en s'attachant les services de la plateforme Itslearning, consiste évidemment à améliorer la formation et l'accompagnement de ses étudiants, tout en renforçant l'expertise des enseignants. Mais, à terme, ce projet pilote peut tout à fait s'étendre à l'ensemble du territoire national et aux 13 Urma qui le composent. On passerait alors d'un public de 6 000 bénéficiaires à environ 70 000 ! Itslearning connaît à la fois le sujet de la formation aux métiers de l'artisanat, équipant déjà une centaine de CFA à travers la France, et le terrain testé en premier : c'est également à cette entreprise qu'ont fait appel les collèges et les lycées des Pays de la Loire !



© MUCO FELIX



L'experte

© M. SOPHIE DE COURTIVRON

BÂTIMENT

Savoir travailler avec un syndic d'immeuble

Mandaté par le conseil syndical des copropriétaires, le syndic d'immeuble fait le lien entre les copropriétaires d'un immeuble et les artisans intervenant pour l'entretenir (chauffagistes, plombiers, etc.). Voici quatre conseils pour bien gérer cette situation particulière. *Sophie de Courtivron*

1 Ne pas perdre de vue le client final

« Les artisans sont appelés par le syndic d'immeuble et oublient parfois que leur client est la copropriété. Demandez un maximum de précisions sur les travaux et rencontrez, sur place, au moins un membre du conseil des copropriétaires ; entretenez ce lien », suggère Audrey Benois, avocate compétente en droit de la copropriété¹ (en photo ci-dessus). « Nous avons de plus en plus affaire aux conseils de copropriétaires », constate John Mossot, artisan qui travaille à 99 % pour des syndicats². Pour aller au-devant des copropriétaires, il fréquente les Salons spécialisés³.

1. www.benois-avocat.fr

2. Green étanchéité, à Pierrefitte-sur-Seine (93)

3. Salon de la copropriété (nov. 2019, porte de Versailles)², Salon indépendant de la copropriété de l'Arc...

2 Des délais, mais des acomptes

« Au-delà d'un certain seuil, le budget des travaux doit être voté en assemblée générale (AG), rappelle Audrey Benois. Il peut ainsi se passer de huit mois à un an entre le devis et le début des travaux. » Si au cours du chantier le budget voté ne suffit pas, il faut avertir très vite le syndic afin de voter un budget complémentaire. Pour sécuriser son travail, l'artisan peut réclamer un acompte (30 % en général ; jusqu'à 60 %). John Mossot demande 40 % ; « on peut aussi ajouter une facture de situation, par exemple de 30 %, sur l'avancement des travaux, et le solde est versé à la fin. Il faut le mettre sur le devis. »

3 Des devis pointus

En AG, le syndic d'immeuble présente plusieurs devis aux copropriétaires. La réactivité de l'artisan est essentielle. « Les documents attenants au devis doivent être présentés spontanément », précise Audrey Benois : assurances décennale et responsabilité civile ; attestation de TVA à taux réduit à remplir par le client... « Si l'entreprise n'est pas labellisée RGE, elle peut avoir recours à un sous-traitant qui l'est, et cela doit figurer sur le devis », pointent Cécilia Elespp et Sébastien Sordes, responsables du service juridique de la Capep Grand Paris. « Il y a des spécificités en matière de TVA quand on est dans le collectif ; par exemple, la fourniture d'une chaudière sera à 20 % et seule la pose sera à taux réduit. Il faut bien ventiler sur le devis les différents taux appliqués. Attention aussi aux mentions obligatoires, notamment le délai de rétractation pour une intervention d'urgence. » La Capep Grand Paris fournit à ses adhérents « une boîte à outils avec des modèles de devis, conditions générales de vente, factures etc., à jour de la réglementation, ainsi que des préconisations (devoir de conseil...) ».

4 Fidélisez syndic (et propriétaires)

« Le syndic attend de l'artisan de la lisibilité sur le déroulement de son intervention », pose Éric Barbarit, directeur Métier syndic et gérance location chez Nexity. « C'est du service apporté par l'artisan, que le syndic rétrocède au client. » Et un syndic satisfait fera travailler l'artisan pour ses autres copropriétés...



www.cnpa.fr © Retrouvez les vidéos « Métiers services auto » de l'Anfa



Pascal Brethomé
vice-président national délégué
aux métiers, président
du CNPA Loire-Atlantique

« Le secteur de l'automobile évolue depuis longtemps. Il y a toujours eu des nouveautés. Nous savons nous adapter. L'important est de pouvoir se former tout au long de la vie. »

GARAGISTES

EN ROUTE VERS LE 100 % CONNECTÉ

Dans un secteur en perpétuelle évolution, les garagistes exercent un métier qui demande toujours plus de méthodologie et de rigueur. Le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) accompagne les artisans pour qu'ils gagnent en compétence et en visibilité. *Isabelle Flayeux*

Avec 18 000 adhérents dont 82 % d'artisans, le CNPA regroupe l'ensemble des métiers des services de l'automobile, de la distribution jusqu'à la destruction, et représente 86 % de la profession. « Les 6 000 garages du CNPA sont majoritairement gérés par des artisans. Ces mécaniciens réparateurs automobiles (MRA) entretiennent et réparent les voitures, de leurs six mois et jusqu'à plus de vingt ans », explique le garagiste Pascal Brethomé, vice-président national délégué aux métiers, président du CNPA Loire-Atlantique. Membres d'un réseau ou de marque blanche, les ateliers sont répartis sur toute la France et diversifient parfois leur activité. Tous offrent des services de proximité, quels que soient la marque, le modèle et l'âge des véhicules. « Acteurs de la mobilité, les MRA sont d'utilité publique. Nous avons établi un plan de valorisation des artisans automobiles pour les aider à se former et à prendre le bon virage en s'adaptant aux évolutions. Le CNPA a travaillé trois ans avec les constructeurs automobiles pour mettre en place des formations spécifiques. »

LE PASSAGE OBLIGÉ DE LA FORMATION

Avec la généralisation de l'électronique embarquée et l'essor des véhicules hybrides, la réparation se complexifie. Si 60 % des automobiles sont connectées, elles le seront toutes demain. Le CNPA vient de mettre en place une formation test sur la maintenance des calculateurs pour les artisans de cinq régions avant de l'élargir pour tous à partir de 2020, avec l'aide du GNFA (Groupeur national pour la formation automobile). « Les MRA doivent connaître le moteur à explosion et maîtriser les outils informatiques. Le secteur a besoin de profils plus complexes. Nous nous rapprochons aussi des chambres de métiers et de l'artisanat pour proposer des formations communes et aider les futurs repreneurs d'entreprise. » Le CNPA a créé un guide pratique sur toutes les obligations du garagiste, de la création d'entreprise jusqu'à la transmission. « Apprendre à communiquer fait partie des enjeux importants. Nous devons faire savoir que nous sommes capables de mettre à jour des calculateurs par exemple. Nous devons également inciter les automobilistes à privilégier l'entretien préventif de leur véhicule. »

108

« Meilleurs Garages de France »
sélectionnés sur avis des
internautas automobilistes
sur allogarage.fr

±0,5 %

de progression du CA
du secteur de la vente et
de la réparation auto en 2018,
contre +0,2 % en 2017*

14 600

MRA avec ou sans
enseigne entretenaient
31,1 millions de voitures
particulières en 2012**

* Observatoire de la petite entreprise - FCGA/Banque populaire. ** Institut supérieur des métiers.

BATELIERS

CAP SUR L'ARTISANAT !

Auparavant affiliés à la CNBA (Chambre nationale de la batellerie artisanale), les bateliers sont entrés le 1^{er} juillet dans le giron de l'artisanat*. Issu d'une tradition ancestrale, leur savoir-faire exige notamment endurance physique et force mentale. En plus de son fort potentiel économique, le fluvial constitue une solution de transport écologique.

Samira Hamiche

* Article L4430-1 du Code des transports. Relèvent de la batellerie artisanale les entreprises dont l'activité est le transport de marchandises par bateau et qui remplissent les conditions d'effectifs prévues par l'article 19 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat.



Michel Dourlent
batelier, ancien président
de la CNBA

« Le bateau, c'est notre outil de travail et aussi notre maison. Nous y vivons continuellement ! Mon entreprise est à Rouen mais je peux être demain à Rotterdam ou à Dunkerque. »

La France compte 650 entreprises artisanales de batellerie. Nombre de bateliers travaillent en couple (conjoint collaborateur ou conjoint salarié), sinon avec des salariés (six maximum), sous le statut d'EI, SARL ou société. Même si leurs revenus sont fluctuants, ces entreprises ont un gros potentiel économique : les plus modestes peuvent générer 150 000 €/an de CA. Les plus petits tonnages peuvent quant à eux transporter jusqu'à 450 m³ de marchandises...

UN TRANSPORT ÉCOLOGIQUE

« Les bateliers travaillent beaucoup avec le secteur céréalier et du BTP mais ils peuvent tout transporter », introduit Michel Dourlent, batelier et ancien président de la CNBA. Ces marchandises sont essentiellement des produits lourds et denses : céréales, semences, minerais, matériaux de construction, voitures, déchets métalliques... « Transporter 5 tonnes de marchandises sur 100 km ne nécessite qu'un litre de carburant : nous sommes le mode de transport qui consomme le moins. Tous les colis lourds qui passent à ce jour par la route pourraient être transportés en bateau, sans être endommagés ou volés », relève Michel Dourlent, qui en appelle à la volonté politique de l'État.

ITINÉRANCE ET POLYVALENCE

Les bateliers partagent l'ADN de l'artisanat. « Comme beaucoup d'artisans, nous faisons souvent la semaine de 35 heures en deux jours », témoigne Pascal Malbrunot, batelier et ancien président Bassin parisien de la CNBA. L'état (inégal) du réseau fluvial et la rareté des réparateurs spécialisés dictent la polyvalence : « un batelier, c'est aussi un électricien, un menuisier, un mécanicien », résume le professionnel.

Itinérants, peu connectés aux réseaux mobiles... les bateliers plébiscitent la reconnaissance de leurs spécificités par les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). « Pour répondre aux questions d'expertise », Michel Dourlent suggère le déploiement de « référents batellerie », a minima dans les chambres concentrant le plus d'artisans bateliers (Hauts-de-France, Île-de-France et Paca). Les CMA, elles, auront à cœur de se coordonner et de faire perdurer les missions autrefois assurées par la CNBA : formalités (passage du permis, immatriculation), aides (crues, fermeture des canaux, etc.) et conseil.

CONTACTEZ VOTRE CMA :
0825 36 36 36
(numéro d'appel commun)
annuairecma.artisanat.fr





« Je ne me considère pas comme un artiste, je ne veux pas conceptualiser mon savoir-faire. Je suis un artisan : je conçois des choses utiles, qui durent, qui vivent... »

SON TRUC EN PLU(ME)S

MAXIME LEROY – PLUMASSIER

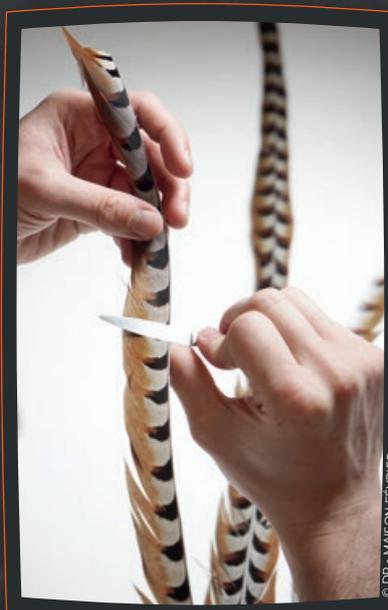
Dix ans seulement auront suffi à propulser Maxime Leroy au firmament d'un métier rare et exigeant : la plumasserie. Des plateaux de cinéma, aux podiums des défilés haute couture, et désormais au cœur de l'atelier historique du Moulin Rouge, il imprime de sa patte – minutieuse et audacieuse – le monde de la plume.

Julie Clessienne

L'ENVOL

Piqué par la plume, qu'il découvre en option arts appliqués en filière littéraire, Maxime Leroy emprunte cette voie en 2010, et ne s'en écartera plus. Ainsi, à peine obtenu son CAP de plumasserie en un an qu'il enchaîne au lycée professionnel Octave Feuillet* (« avec les meilleures notes depuis vingt ans ! »), il deviendra lui-même professeur. Il a alors 22 ans...

« J'ai envie que la transmission perdure et, en sept ans à ce poste, j'ai œuvré pour développer les CAP en un an, pour y attirer des personnes plus expérimentées, bachelières. Exactement ce que recherchent désormais les grandes maisons de couture. »



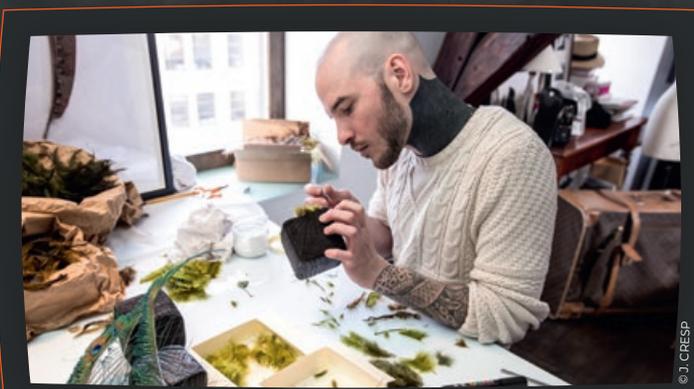
ÉTHIQUE ET PATIENCE

Rassurez-vous, aucun animal n'a été blessé durant ce reportage ! « J'utilise essentiellement des plumes de mue** – d'oiseaux non protégés – récupérées auprès d'éleveurs sélectionnés avec rigueur », souligne Maxime Leroy. Une dimension éthique, une patience à toute épreuve (6 mois à 3,5 ans sont nécessaires avant qu'un faisán n'atteigne sa maturité sexuelle et donc ne mue) et un sacerdoce administratif qui n'ont pas rebuté le plumassier et son associé, Paul Baret. « Ce qui a été négocié et pensé en amont avec les éleveurs, toute la filière de la plumasserie en bénéficie désormais ! Cela a pérennisé notre métier et le leur, nous assure des plumes de qualité sur le long terme. »



SANS LIMITE

Autruches, perroquets, faisans, paons... À chaque plume sa souplesse, son « gras », ses exigences. Sa connaissance pointue de la matière ouvre à Maxime Leroy des collaborations prestigieuses dans les milieux de la mode ou de la décoration, un terrain de jeu sans limite. À son actif, aussi bien des bracelets de montre, des pieds de lampe, une moto, de la maroquinerie, des chaussures... « *Je me considère comme un artisan, pas comme un artiste. Je mets au service d'un créateur mon savoir-faire, mes techniques, comme pour Jean Paul Gaultier avec qui je collabore depuis dix ans. Je conçois des projets à vivre, utiles.* »



CHEMIN TOUT TRACÉ

En parallèle, Maxime Leroy est toujours à la tête de M Marceau, son atelier de création lancé il y a cinq ans, et de Sacco Baret, une marque vitrine qui met en avant ses créations de haute-à-à (souliers, maroquinerie...). « *À terme, je souhaite réussir à incorporer l'aspect expérimental et l'audace qui anime M Marceau au sein de la Maison Février* », explique le jeune homme. En attendant, il devra s'atteler à un autre chantier de taille : une installation autour de l'art de la plumasserie pour fêter la réouverture de la salle d'exposition temporaire du musée des Arts décoratifs Paul Dupuy, à Toulouse, en 2020. De quoi déployer un peu plus ses ailes... et sa réputation déjà solide.

* Le seul lycée de France à proposer cette formation (promotion de dix élèves par an).

** Les autres plumes (poules, canard...) sont issues d'élevage classique dont les animaux sont destinés à la consommation et les plumes considérées comme un rebut.



MOULIN ROUGE, CÔTÉ COULISSES

Consécration ultime : Maxime Leroy est devenu en début d'année le mandataire de la Maison Février, l'atelier de plumasserie historique du Moulin Rouge, intégré en son sein, à Montmartre. « *Et dire que l'univers du cabaret ne m'attirait même pas !* », s'amuse-t-il. Son idée : « *redonner ses lettres de noblesse à cette maison, développer l'aspect mode, qui s'est un peu perdu en chemin, conserver l'âme du travail réalisé ici, tout en le modernisant* ». Pour ce faire, il est entouré de cinq « petites mains » (une expression qu'il exècre !), dont deux véritables « autruchiennes » au savoir-faire inestimable (une tonne de plumes d'autruche est travaillée ici chaque année !

www.m-marceau.com - www.saccobaret.com +

DATES CLÉS

2010

CAP en un an au lycée Octave Feuillet, dans le XVI^e arrondissement à Paris. Il en sortira major de promotion et y deviendra professeur dans la foulée.

2011

Première collaboration avec Jean Paul Gaultier pour le lancement de Kokorico, le nouveau parfum du créateur.

2016

Exposition « Double je » au Palais de Tokyo avec la Fondation Bettencourt Schueller. Sa moto ornée de plumes noires attire tous les regards.

2019

Prise de fonction au sein de la Maison Février, structure appartenant au Moulin Rouge. Il y est, entre autres, en charge de l'entretien et la modernisation des costumes des 60 danseurs(ses).

▼ L'équipe de France de rugby à 15, composée uniquement d'apprentis, lors du match qui l'opposait à la Suisse, à Genève, en juin dernier.



© ANDSA

Pratiquer une activité sportive et se former à un métier constituant, à première vue, deux préoccupations distinctes qui, pourtant, se rejoignent. Santé, esprit collectif, dépassement de soi: de nombreuses actions contribuent à développer ces valeurs communes à la pratique d'un sport et d'un métier. *Sylvain Villaume*

GILLES BOURGUIGNON - CHEF D'ENTREPRISE ET EX-RUGBYMAN PROFESSIONNEL

HYMNE AUX VALEURS

Son nom dira forcément quelque chose aux amateurs de rugby : de 1988 à 1990, Gilles Bourguignon a porté à six reprises le maillot du XV de France, à un poste de deuxième ligne occupé avec l'autorité de son double mètre pour cent bons kilos durant une carrière exemplaire au sein du RC Narbonne. À aujourd'hui 55 ans, l'Audois se trouve à la tête d'une véritable PME de sept boulangeries plus trois points de vente saisonniers, sous différentes enseignes : Le Fournil de Gilles et L'Épi d'ovalie notamment. C'est dire s'il a su, cinq ans avant la fin de sa carrière sportive, travailler à la réussite de sa reconversion, et prouver que l'apprentissage d'un métier n'était pas incompatible avec la pratique

d'un sport de haut niveau. Au sein de ses boulangeries, Gilles Bourguignon emploie cent salariés, dont une vingtaine d'apprentis, pour la plupart issus des CFA de Lézignan et de Rivesaltes.

Dans ses effectifs, il compte un ancien gymnaste chez qui il dit aujourd'hui retrouver « *rigueur, équilibre, force mentale* », et parmi ses apprentis « *un boxeur et un rugbyman* », « *dont les clubs doivent parfois admettre qu'ils manquent un entraînement. Notre activité, c'est du sept jours sur sept par roulement, donc des week-ends travaillés. Nous devons veiller à établir une planification équilibrée, notamment pour ne dissuader personne de pratiquer un sport.* » Pourquoi cette prévention ? Tout simplement « *pour les valeurs que le sport permet d'inculquer à un jeune* », répond-il. « *Chez nous, où l'on travaille en équipe, c'est particulièrement parlant. Tolérance, respect, honnêteté, courage : le sport en est imprégné et le travail le met en pratique. Le sport implique de l'exigence envers soi-même, le goût de l'effort, la volonté de dépassement. Et permet de se construire face au stress, à la peur de l'échec, au regard des autres. Il nous amène à trouver des solutions, en plus de s'épanouir. C'est primordial pour l'équilibre de l'individu.* » Parole d'expert !



LAURENT FABRE - CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

« SPORT ET MÉTIER » DANS LES STARTING-BLOCKS

Le CFA de Rivesaltes, dans les Pyrénées-Orientales, compte 800 élèves et forme à 14 métiers (alimentaire, services, automobile...). Laurent Fabre,

le conseiller principal d'éducation depuis 25 ans, y porte, en cette rentrée 2019, le programme « sport et métier », également lancé dans un secteur plus rural, à Mende (Lozère). « C'est une expérimentation, précise-t-il, mais nous sommes convaincus de pouvoir faire des émules, notamment dans des régions encore plus sportives que la nôtre. »

Le dispositif est parti d'un constat : l'abandon d'une pratique sportive en club par l'immense majorité des jeunes entrant en apprentissage. « Or, quand on connaît les vertus sociales et éducatives du sport, ce constat a de quoi perturber, explique Laurent Fabre, membre actif de l'Andsa* (lire aussi notre rubrique « Opinion »). De plus, nos apprentis exercent souvent dans de petites entreprises, dans les villages : leur implication dans un club sportif est bonne pour le dynamisme et peut leur offrir de nouvelles opportunités dans les entreprises qui sponsorisent ces clubs. » Des partenariats entre l'établissement et les clubs ont donc été noués : lors de leur semaine au sein du CFA,

les jeunes (une cinquantaine à Rivesaltes pour commencer) suivent, après les cours du lundi, du mardi et du jeudi, un programme de récupération, renforcement musculaire, préparation physique. Deux enseignants encadrent l'opération, qui a mobilisé un budget d'environ 3 000 € pour l'achat de matériel.

* Association nationale pour le développement du sport dans l'apprentissage.



ROMAIN LARRIGOLE - PROFESSEUR D'EPS

« EMMENER UN JEUNE À L'EMPLOYABILITÉ »

Romain Larrigole enseigne l'éducation physique et sportive (EPS) en CFA depuis maintenant dix ans. Il vient tout juste d'élargir son cursus en consacrant un master 2 à la question du lien entre apprentissage et éducation physique et sportive. « L'enseignement de l'EPS est structuré, à la base, pour le collège et le lycée ; son rapport avec le monde de l'entreprise auquel prépare l'apprentissage n'est pas naturel. Au sein du CFA Henri-Martin de Lézignan-Corbières (Aude), nous proposons, deux heures par semaine, un enseignement de l'EPS plus en lien avec le milieu professionnel. Nous travaillons sur une finalité partagée par tous – enseignants, familles, apprentis, direction de l'établissement, élus de la chambre de métiers et de l'artisanat – : l'employabilité. Car il en est de l'EPS comme des autres matières enseignées : elle doit contribuer à emmener un jeune à l'employabilité. » Un maître mot décliné en deux objectifs : d'abord, former un bon salarié ; ensuite, former un responsable. Dans le premier cas, trois

notions sont à l'œuvre : l'engagement, l'adaptation, le relationnel. Dans le second cas, c'est l'autonomie, l'analyse et le management qui sont particulièrement travaillés. « Nous cherchons donc à trouver des activités sportives qui correspondent au mieux aux notions évoquées. Par exemple, en CAP coiffure, course en durée, tennis de table, sport collectif, relais 4 x 50 mètres... », conclut Romain Larrigole.



APPRENDRE À CHUTER

L'Association nationale pour le développement du sport dans l'apprentissage (Andsa) est un peu le comité olympique des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) ! Son credo : encourager les apprentis à démarrer ou reprendre une activité sportive en club, via des partenariats, l'organisation d'événements et, bien entendu, en s'appuyant sur le réseau des CFA des CMA. Mais l'Andsa propose aussi des formations et s'apprête à en tester une nouvelle, en partenariat avec la Fédération française de judo : gérer la chute pour éviter les accidents du travail. Une démarche déjà suivie par des écoles de jockeys, notamment, dont pourront profiter les entreprises artisanales. Tél. : 05 34 48 09 82 - andsa.org

JOSEPH CALVI

« LE SPORT ENTRETIENT LE GOÛT DE L'EFFORT »

À la tête de l'Andsa, Association nationale pour le développement du sport dans l'apprentissage, l'Ariégeois Joseph Calvi encourage les jeunes à pratiquer une activité sportive qui leur sera bénéfique dans leur travail comme dans leur vie de tous les jours.

Propos recueillis par Sylvain Guillaume

QUEL EST VOTRE LIEN AVEC LE SPORT ?

C'est ma passion ! Plus jeune, j'ai pratiqué le rugby, mais aussi le tennis puis le tennis de table à un assez bon niveau puisqu'avec mon équipe de Foix, nous avons été champions des Pyrénées. Ici, le dimanche après-midi est consacré au rugby : nous allons au stade et, souvent, l'artisan local devient sponsor du club du coin ! Cela crée des liens. Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège, j'ai initié un partenariat avec les clubs de rugby locaux afin de présenter les métiers de l'artisanat aux joueurs cadets et juniors. Une possibilité pour eux de trouver un apprentissage, pour nous de fixer des jeunes sur le territoire. Connaissant cette action, le président de CMA France, Bernard Stalter, m'a proposé de prendre la présidence de l'Andsa, ce que j'ai accepté avec joie.

EN QUOI EST-IL PARTICULIÈREMENT IMPORTANT DE SENSIBILISER LES APPRENTIS À LA PRATIQUE D'UN SPORT ?

Il s'agit d'un enjeu de santé pour ceux qui recherchent simplement le bien-être, un vecteur de loisir pour ceux qui privilégient le plaisir, ou de challenge et de dépassement de soi pour ceux qui se tournent vers la compétition. C'est pourquoi nous travaillons à rendre l'apprentissage compatible avec la pratique d'un sport, malgré

un emploi du temps qui, à première vue, ne le permet pas facilement. C'est l'idée du dispositif « sport et métier » que testent actuellement deux CFA et que nous espérons développer au niveau national (*lire également notre rubrique « Trait d'union »*). Cinq heures supplémentaires de sport sont proposées au jeune, avec son programme d'apprentissage d'un métier ; cela touchera notamment à la récupération, à la diététique, la préparation physique et mentale, etc.

UN BON SPORTIF FAIT-IL UN BON APPRENTI, ET VICE-VERSA ?

En tout cas, nous remarquons dans nos entreprises qu'un jeune doué pour le sport est souvent un excellent apprenti, car le sport entretient le goût de l'effort, la précision du geste, l'esprit collectif... Lors des tournois que nous organisons (une cinquantaine d'événements chaque année réunissant plus de 46 000 apprentis), des jeunes se rencontrent, d'horizons, d'âges et de métiers différents : cela joue un grand rôle dans la relation à l'autre, l'ouverture d'esprit, la mixité, la cohésion sociale. Dans l'autre sens, pratiquer un sport peut permettre à des apprentis d'atteindre le haut niveau. Des exemples existent, comme celui du rugbyman Fabrice Estebanez, ancien international, aujourd'hui entraîneur national, qui a été plombier jusqu'à ses 24 ans. Le mettre en avant peut aussi contribuer à moderniser l'image de l'apprentissage.



SON PARCOURS

andsa.org +

1988

Création de son entreprise de maçonnerie, basée à Foix, qui compte aujourd'hui trois salariés

2017

Président du Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat (FNPCA)

2010

Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège

2019

L'Andsa est la seule association qui propose une offre de pratique du sport auprès de tous les centres d'apprentissage (artisanat, du bâtiment, de l'industrie, agriculture...)

2016

Président de l'Andsa, fondée en 2006

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

Le magazine de
référence de l'artisanat

Des informations
pratiques et locales

Alimentation,
Bâtiment, Services,
Production...

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr





LA LOI PACTE SIMPLIFIE L'ÉPARGNE RETRAITE

LE CRÉDIT MUTUEL VOUS
ACCOMPAGNE DÈS À PRÉSENT
POUR TROUVER LES SOLUTIONS
ADAPTÉES À VOTRE SITUATION.

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Société anonyme coopérative de crédit à capital variable – RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015 – Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr – 34 rue Léandre-Merlet, 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. 02 51 47 53 00.